

Gestion des conflits en classe

1. Les principes

- Droit à la mise à l'écart (par le prof) :

Le prof peut demander à l'élève de sortir de la classe de cours en cas de non-respect des règles de vie (respect des personnes et des matériels), de conflit prof-élève.

- Droit à l'auto exclusion (par l'élève) :

L'élève peut sortir de la classe de cours (il doit en demander l'autorisation au prof) pour « souffler » (soupape de sécurité) quand il sent le conflit « monter ».

- Droit à l'intervention (par le coordonnateur/éducatrice) :

Le prof et les élèves acceptent et permettent l'intervention du coordonnateur ou de l'éducatrice en classe de cours (si nécessaire : bruit suspect, agitation anormale, demande du prof) pour aider à la gestion du conflit (mise à l'écart de l'élève perturbateur).

- Cas particulier : conflit élève-élève :

Le prof demande au plus énervé et au plus insolent de sortir. S'il en éprouve le besoin ou s'il rencontre des difficultés, il demande ou fait demander (par un autre élève) l'intervention du coordonnateur/éducatrice

Une fois dans le bureau : - retour au calme

- retour sur l'évènement : verbalisation (oral et/ou écrit), avec une recherche de l'élément déclencheur (cf. les objectifs)
- confrontation de l'évènement avec les règles de vie de la classe (situer l'élève en faute vis-à-vis des règles de vie)
- conclusion et sanctions (conséquences de l'acte, responsabilisation : ce que j'ai gagné et ce que je perds à cause de cet acte)

Dans le cas d'un conflit élève-élève : l'élève qui est resté en cours est reçu au bureau l'heure suivante pour effectuer le même retour sur l'évènement avec le coordonnateur/éducatrice.

2. Les objectifs

① « **IDENTIFIER** » : Dans un premier temps, il s'agit pour l'élève qui est entré en conflit de savoir reconnaître le conflit en identifiant la cause, l'élément, l'attitude qui a déclenché le conflit. Le premier objectif est donc d'identifier l'élément déclencheur du conflit. (Voir Fiche support d'identification du conflit).

② « **SENTIR** » : Dans un second temps, il s'agit pour l'élève, grâce à la connaissance et à la reconnaissance des éléments déclencheurs de conflit, d'anticiper le conflit. Cet objectif sera atteint lorsque l'élève est capable, sentant que le conflit se déclenche, de sortir de lui-même de la classe de cours pour éviter l'explosion.

③ « **CONTROLER** » : Dans un troisième temps, il s'agit pour l'élève de savoir gérer le conflit sans violence (verbale ou physique), en se contrôlant sans exploser grâce à l'écoute, à la discussion (parler, écouter, reconnaître et accepter) et/ou en reportant dans le temps (plus tard, après le cours) et l'espace (en dehors de la classe et avec quelqu'un d'autre comme le coordonnateur ou l'éducatrice) le conflit.

3. Les moyens

- Elaboration de règles de vie dans la classe (Charte de vie relationnelle. Cf. Marc Edouard : les apports, les attentes, les zones d'intolérances du prof, de l'élève) : sans ou avec les élèves ?

- Elaboration, recherche des éléments déclencheurs d'un conflit en classe.

- Elaboration d'une grille de degré de conflit (répondre à son prof, avoir une attitude incorrecte, insulter, provoquer, agresser verbalement, agresser physiquement,...).

- Elaboration d'une grille de sanctions (excuses orales, écrites, publiques ou privées, mesure de réparation, travaux d'intérêts généraux, punitions, devoir supplémentaire, exclusion temporaire,...).

- Prise en charge « à chaud » par une tierce personne en dehors du conflit (coordo/éducatrice) : accueil de l'élève au bureau, verbalisation (mise en mot écrite ou orale de l'évènement).

- Retour « à froid » sur l'évènement : réflexion à posteriori sur l'élément déclencheur (reconnaître le conflit), sur l'attitude eu et à avoir (gestion du conflit) et sur les conséquences (ce que cela m'apporte, ce que cela m'enlève).

- Suivi hebdomadaire sur le comportement et son évolution lors du bilan individuel et sur le bulletin hebdomadaire.